



L'Outil en Main

Echanger & Transmettre

L'initiation des enfants aux métiers manuels et du patrimoine



Fiche d'information 2023 sur l'Association

QUI ? : L'association s'adresse aux enfants entre 9 et 14 ans et propose une initiation aux métiers manuels et du patrimoine. Les enfants sont encadrés dans les ateliers par des bénévoles, artisans, anciens artisans, ouvriers spécialisés ou des bricoleurs amateurs désirant faire passer leur savoir-faire.

OÙ ? : Les ateliers se déroulent au nouveau local de l'association à l'ancienne piscine d'été de la ville près du camping. Les activités proposées sont fonction des bénévoles recrutés.

QUOI ? : Les ateliers sont proposés en fonction de la disponibilité des bénévoles encadrant : un atelier Aménagement – Finition (peinture, plâtre, papier peint, mosaïque, etc..), un atelier menuiserie, un atelier électricité, un atelier cuisine, un atelier ébénisterie, un atelier taille de pierre, un atelier mécanique et un atelier couture. Chaque enfant suit les enseignements dans ces différents ateliers pendant 3 à 4 séances afin de pouvoir réaliser un petit projet. Puis il change d'atelier afin qu'en fin d'année il ait eu un aperçu de tous les domaines proposés. Un goûter pris en commun en fin de séance est réalisé par l'atelier cuisine.

AVEC QUOI ? : Les matériaux nécessaires en atelier, ainsi que les outils spécifiques, sont mis à la disposition des enfants pendant la durée de la séance par l'association. Les enfants apportent leur gobelet pour le goûter. L'association prend à sa charge la fourniture des EPI (Équipement de Protection Individuelle) des enfants (lunettes de protection, blouse).

QUAND ? : Les activités ont lieu tous les mercredis après-midi ouvrés de la période scolaire de 14h00 (accueil) à 16h30 (sortie). Les préinscriptions se font lors du Forum des associations le samedi 09 septembre jusqu'à la fin septembre et les activités ne commenceront effectivement que le mercredi 03 octobre à 14h00.

COMMENT ? : L'inscription ne sera effective qu'avec la remise de 2 chèques à l'association : 1 chèque de 57.50 € qui couvre les frais d'inscription à l'Union des associations de l'outil en main et l'assurance individuelle, et un 2^{ème} chèque de 42.50 € qui couvre les frais de fonctionnement (achat matériel, goûter, électricité,.....). En cas de désistement avant le 31 décembre, seul le 2^{ème} chèque sera restitué. Après le 1^{er} janvier aucun remboursement ne sera effectué.

L'Association « L'Outil en Main » est éligible au ticket « Jeune citoyen » distribué dans les écoles aux élèves. Vous pouvez faire bénéficier l'association de celui-ci.

Une réunion de présentation au profit des familles avec les bénévoles est organisée (à priori le mercredi 27 sept en soirée. Le lieu de réunion sera fixé courant sept et envoyé par mail).

Retrouvez-nous sur notre site internet ou sur notre page FB.



Contacts Association :

M Joël Cacouault, président, ancien artisan, outilenmain79400@gmail.com 06 03 96 13 34

M Bruno Hyvernaud, vice-président, artisan, atelier-soleil@wanadoo.fr 06 07 12 13 00

M Emmanuel Baraton, vice-président, artisan, contact@ap2s.eu 06 16 41 28 02

M Guy Rochet, secrétaire/trésorier, guy.rochet@laposte.net 06 95 57 71 34